

Le Lien

LE JOURNAL MUNICIPAL

SAINT-ISMIER

SEPT / OCT / NOV 2020 N°58



DOSSIER

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE À L'HONNEUR



6

ACTUALITÉS

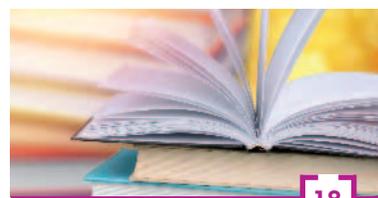
Enfants artistes au temps
du confinement



8

SOLIDARITÉ

Le Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS)



18

CULTURE

La médiathèque
fait peau neuve

TAILLE DES HAIES

De nombreux jardins sont agrémentés de haies qui contribuent à l'embellissement du cadre de vie de notre commune, mais ces « murs vivants » doivent faire l'objet d'un entretien régulier pour éviter des propagations intempestives. Le défaut d'entretien ou de taille des haies ou arbres, expose les propriétaires à une contravention de 5^e classe (entre 1500 et 3000 €). Nous arrivons à la bonne période pour procéder à la taille de la végétation, alors... à vos taille-haies !



BRUIT ET RESPECT DU VOISINAGE



Les travaux de **bricolage, d'entretien ou de jardinage** utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- > Jours ouvrables : 8 h 30 - 12 h et 14 h - 19 h 30 ;
- > Samedis : 9 h - 12 h et 15 h - 19 h ;
- > Dimanches et jours fériés : 10 h - 12 h.



Piscine : à partir de 22 h, plongées bruyantes et cris sont proscrits.



Chantiers : Les entreprises doivent interrompre leurs travaux entre 20 h et 7 h du lundi au samedi ainsi que les dimanches et jours fériés (sauf bien sûr en cas d'intervention urgente).

VACANCES SCOLAIRES DE LA TOUSSAINT

Fin des cours le samedi 17 octobre et reprise des cours le lundi 2 novembre. Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES DE LA TOUSSAINT

Le centre de loisirs 3-12 ans et le local jeunes seront ouverts du 19 au 23/10 et du 26 au 30/10. Les programmes d'activités et les dates des permanences d'inscription en ligne seront disponibles fin septembre sur le site Internet de la mairie rubrique Jeunesse - Enfance Jeunesse Scolaire - Centre de loisirs ou Jeunes.

Renseignements auprès du pôle EJS
04 76 52 93 69

mail : loisirs.3-12@saint-ismier.fr
loisirs.ados@saint-ismier.fr

Si les conditions sanitaires le permettent, la commune renouvellera l'animation d'Halloween organisée par le local jeunes et le service animation le vendredi 30 octobre.

À NOTER : Les accueils de loisirs sont fermés durant les vacances de Noël.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Mathis Philippe Noël JABOULEY - 25 février
Augustane TODESCHINI - 28 mars
Valentina CORREIA - 27 avril
Hypolite BUSCARINI BESSIERE - 29 avril
Nathan Christian Roger BAUP BOVY - 6 mai
Esteban FERNANDEZ - 17 mai



MARIAGES

Christine MNDZIE et Yann QUINIOU - 29 février
Anne MARGERIN et Patrice COTTE - 28 mars
Charlotte VANSTEENKISTE et Nicolas PETRIER - 13 juin
Marie HADDAD et Corentin SACAREAU - 13 juin
Florentine HAUCHARD et Frank GIROLET - 20 juin
Charlotte VILLEZ et Shams EYBERT-BERARD - 27 juin
Christelle CURTIL et Stéphane VALET - 4 juillet
Justine MOREAU et Jonathan PATERNE - 11 juillet

HORAIRES MAIRIE

Accueil de la mairie

Tél. : 04 76 52 52 25
Tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (le mardi jusqu'à 19 h).

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Accueil du public, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Sur RDV pour le dépôt des dossiers au 04 76 52 52 25 ou à social@saint-ismier.fr
Fermeture le mercredi après-midi.

Service « Cadre de vie » (Urbanisme - Services techniques)

Tél. : 04 76 52 52 33
> Lundi de 14 h à 17 h.
> Mardi matin sur RDV.
> Mercredi matin sur RDV et de 14 h à 17 h.
> Jeudi matin sur RDV.
> Vendredi de 9 h 30 à 12 h.

Service « Enfance- Jeunesse-Scolaire » (EJS)

Accueil du public (maison Belledonne) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf mardi matin et mercredi après-midi sur RDV au 04 76 52 93 69. En période de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf mercredi après-midi sur RDV.

Service petite enfance

« Crèch'ndo »
Ouverture de 7 h 45 à 18 h 30 du lundi au vendredi. Sur RDV au 04 76 52 31 58.

Médiathèque de l'Orangerie

Tél. : 04 76 52 92 76
mediatheque@saint-ismier.fr
www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr (page « Saint-Ismier »).
> Mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h.
> Mercredi de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h.
> Samedi de 10 h à 12 h 30.

NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie de Saint-Ismier : 17 ou 04 76 52 15 45
Police municipale : 04 76 52 93 64 - 06 27 15 52 70 ou 06 72 59 44 94 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et 14 h à 18 h.

Pharmacie de garde : 3237 (payant) ou www.servigardes.fr (gratuit)

Sapeurs-pompiers : 18

SAMU, médecin et dentiste de garde : 15

Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11

Électricité (Enedis) : 09 72 67 50 38

Gaz (GRDF) : 0 800 47 33 33

Eau (SAUR) : 04 57 38 50 09

Assainissement : astreinte d'urgence 7j/7j et 24 h/24 h de la société Veolia : 04 76 61 39 34.
Relation aux usagers des Eaux du Grésivaudan : 04 76 99 70 00.

PERMANENCES

Conciliateur
Les permanences du conciliateur se tiennent en mairie les premiers et derniers mercredis de chaque mois de 9 h à 12 h, sur RDV au 04 76 52 52 25.

Assistante sociale du département
Sur la commune de Bernin. Sur RDV au 04 56 58 16 91.

Permanence sociale d'écoute et de conseils pour les personnes âgées
Elle est dédiée aux personnes âgées rencontrant des difficultés dans la recherche d'une aide à domicile, d'une place en maison de retraite...

Elle est destinée également aux aidants, conjoints et enfants des personnes âgées.
Emmanuelle RIVOIRE, consultante en gérontologie reçoit de 10 h à 12 h en mairie de Saint-Ismier, sur RDV au 04 76 52 52 25.
Prochaines permanences :
> Mardi 8 septembre
> Mardi 13 octobre
> Mardi 10 novembre
> Mardi 8 décembre.

Objets trouvés
Informations sur www.saint-ismier.fr, rubrique « Vie quotidienne - Police municipale ».

Objets trouvés
Informations sur www.saint-ismier.fr, rubrique « Vie quotidienne - Police municipale ».

SERVICES

Déchetteries
Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet. Ouverture 7j/7j de 8 h 30 à 17 h 45 (sauf jours fériés).
+ d'infos : www.le-gresivaudan.fr

Jours de collecte
Collecte des ordures ménagères le lundi (ou le jeudi pour certains quartiers) et des recyclables « Je trie » le mardi. Merci de sortir votre bac la veille au soir. Jours fériés : report systématique de la collecte concernée au mercredi de la semaine en cours.

Objets trouvés
Informations sur www.saint-ismier.fr, rubrique « Vie quotidienne - Police municipale ».

RÉSEAUX SOCIAUX RETROUVEZ TOUTE L'ACTU DE LA VILLE DE SAINT-ISMIER

Alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations municipales, fermetures exceptionnelles...

PAS DE COMPTE FACEBOOK ?
Consulter les infos sur : www.facebook.com/villedesaintismier

+ D'INFOS
WWW.SAINT-ISMIER.FR

Flashez sur moi!



SEPT / OCT / NOV 2020

N°58

INSTANTS VOLÉS P.04

ACTUALITÉS P.06

Nos enfants artistes au temps du confinement P.06

La rentrée 2020 à Crèch'ndo P.08

Permanence sociale d'écoute et de conseils pour les personnes âgées P.08

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) P.08

Inscription au repas et aux colis de Noël P.09

CCID : Composition de la commission communale des impôts directs P.09

Abonnements à la fibre de nouveau possibles P.10

Le point sur les travaux P.11

Le projet de local pétanque P.11

DOSSIER P.12 > 15

Rentrée scolaire 2020 et aménagements P.12

L'école du paysage P.14

Les aires de jeux P.15

INTERCO P.16

Le billet de la CCLG

CULTURE P.18

Actualités de la médiathèque et de l'Espace Agora...

ANIMATIONS SPORT P.20

Le Tour de France à Saint-Ismier

ASSOCIATIONS P.22

PATRIMOINE P.23

Don de la tour d'Arces à la commune

AGENDA P.24

ÉDITO

« L'ÉCOLOGIE NE PEUT PAS ÊTRE UNE OPTION ABANDONNÉE À UN PARTI POLITIQUE, ELLE EST UNE OBLIGATION À RESPECTER NOTRE PLANÈTE ET TOUT CE QUI EN VIT. »



ACCEPTER ET ASSUMER LA RÉALITÉ

« Les élections municipales de 2020 auront marqué les esprits et laisseront sans doute le souvenir du masque, du gel hydroalcoolique et de la « distanciation sociale » à tous ceux qui se sont déplacés pour faire vivre la démocratie. Qu'ils en soient remerciés !

Au-delà du scrutin du 15 mars dernier, le Covid-19 est venu nous rappeler brutalement que nous devons nous préparer à l'imprévu, ne pas nous limiter aux aléas connus, mais prendre en compte également les signaux faibles porteurs de risques. Nous ne pouvons plus feindre d'ignorer les épisodes climatiques extrêmes, la transformation des sols et des paysages, la perte d'une partie de la biodiversité. Notre civilisation découvre en effet avec humilité l'extrême fragilité du genre humain.

Dès lors, elle doit prendre conscience que l'écologie ne peut pas être une option abandonnée à un parti politique, elle est une obligation à respecter notre planète et tout ce qui en vit. À nous tous de quitter l'insouciance et le manque de considération porté à la terre. C'est notre devoir vis-à-vis de nos enfants à qui nous aurons demain des comptes à rendre.

Ils sauront, je l'espère, dès aujourd'hui, nous convaincre et nous aider à passer rapidement du conceptuel à l'opérationnel, loin des discours écologistes sentencieux, car le courage en la matière est peut-être d'aller à l'idéal, mais plus encore d'accepter et d'assumer la réalité.

HENRI BAILE
Maire de Saint-Ismier



Directeur de la publication : Henri BAILE. Rédactrice en chef : Françoise VIDEAU. Chargée de ce numéro : Mélanie FABRE. Mise en page : New Deal. Photos : mairie de Saint-Ismier / S. BURE-HANS Lucas / Kompan / Mobidecor / Shutterstock / X - Droits réservés. Impression : Imprimerie Notre-Dame (80 rue Vaucanson, 38330 Montbonnot). Journal imprimé avec des encres végétales. Périodicité : trimestrielle. Dépôt légal à parution. N°ISSN : 07616066. Hôtel de ville, Le Clos Faure, 38330 Saint-Ismier - Tél. : 04 76 52 52 25 - Fax : 04 76 52 28 01 - com@saint-ismier.fr - www.saint-ismier.fr - Ce numéro a été imprimé à 3 400 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.



BOÎTE À LIVRES DE LA FONTAINE DÉCORÉE PAR MARIE-FRANCE TOUZAIN



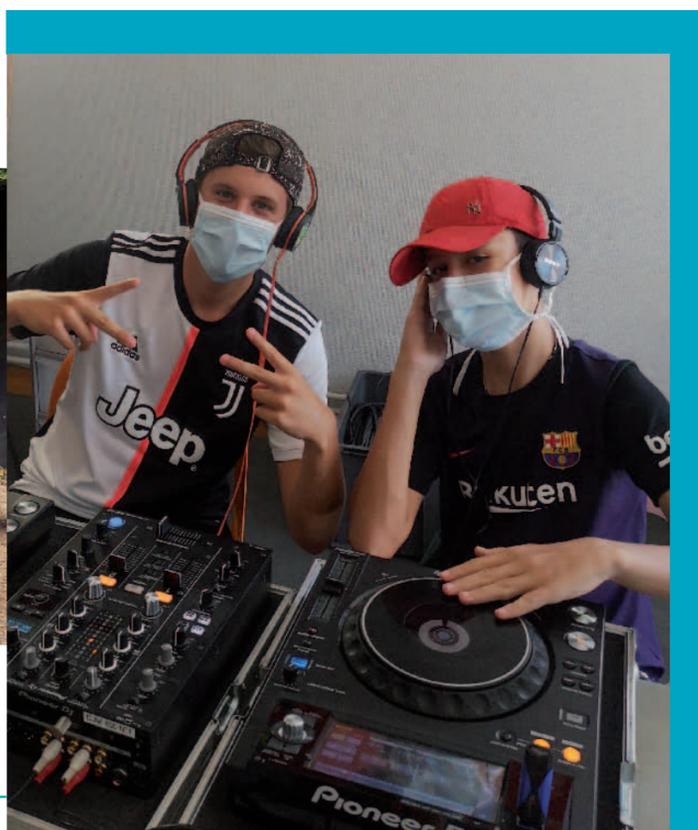
SEMAINE SCIENCES EXPÉRIMENTALES AU CENTRE DE LOISIRS



FÊTE DE LA MUSIQUE POST-CONFINEMENT AVEC LE JAZZ BAND NEW



SORTIE BATTLEFIELD ET ANIMATION DJ DU LOCAL JEUNES



À LA CRÈCHE, ON RAMPE ET ON DANSE !



NOS ENFANTS ARTISTES AU TEMPS DU CONFINEMENT

La mairie avait lancé un appel à contributions artistiques pour fêter le déconfinement. Cette opération « Déconfinons avec talent » a connu un joli succès qui a déjà trouvé un écho en ligne. Nous ne pouvions cependant en rester au virtuel.

Dans ce numéro du Lien, nous publions donc les œuvres des plus jeunes. Elles méritent toutes d'être vues par le plus grand nombre. Bravo à ces jeunes créatifs ! Nous réfléchissons au moyen de rendre hommage aux œuvres envoyées par les adultes. Quant à la bande dessinée « Le voyage de l'Apocryphe », nous envisageons d'en imprimer quelques exemplaires sous format livret à déposer en médiathèque.

Merci à tous d'avoir participé à semer un regain de vie après ce long épisode de repli que fut le confinement.

JESSY MASSON - X ANS
« Sans titre »



ZOÉ KIRDELES - 10 ANS
« Liberté »



LOÉLIE BOULAY - 11 ANS
« Le ballon libre »



JADE BERTHET - 18 ANS
« Ouverture »



CLARISSE VIDEAU - 9 ANS
« La liberté reflourira »

LAURA FAVARD DAILLY - 10 ANS
« Sans titre »



MÉLIA BOULAY - 16 ANS
« Photocéan »



ROSE FERRAND - 12 ANS
« Hope »



PETITE ENFANCE

LA RENTRÉE 2020 À CRÈCH'NDO

Crèch'ndo a ouvert ses portes au personnel le 17 août 2020 afin de préparer le retour des 75 enfants inscrits pour cette nouvelle année 2020-2021, dans les trois unités de la structure.

Les nouveaux venus abordent la collectivité en douceur et bénéficient d'une adaptation progressive d'une quinzaine de jours. Quant aux « anciens » qui changent d'unité après la coupure estivale, trois petites journées ou demi-journées de reprise leur permettent de se familiariser avec les nouveaux locaux et de retrouver leurs copains dans les meilleures conditions.

Bonnes nouvelles :

> Depuis début juillet, la crèche se fournit en fruits et légumes bio et/ou locaux pour la préparation des repas. Il n'y a plus qu'à se régaler!

> Nous avons aussi renouvelé la totalité du parc de lits de l'unité des moyens.



ANNE GÉVAUDAN BOULET

Conseillère déléguée chargée de la jeunesse et de la petite enfance

PERSONNES ÂGÉES

PERMANENCE SOCIALE D'ÉCOUTE ET DE CONSEILS

Dédiée aux personnes âgées rencontrant des difficultés dans la recherche d'aide à domicile, d'une place en maison de retraite... Elle est destinée également aux aidants, conjoints et enfants des personnes âgées. Emmanuelle RIVOIRE, consultante en gérontologie, reçoit en mairie de St-Ismier de 10h à 12h, sur RDV au 04 76 52 52 25.

PROCHAINES PERMANENCES:

- Mardi 8 septembre
- Mardi 13 octobre
- Mardi 10 novembre
- Mardi 8 décembre.



ACTION SOCIALE

Découvrez le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS anime une action de prévention et de développement social au sein de la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

La loi de décentralisation de 1986 a transféré une partie des compétences des anciens bureaux d'aide sociale de l'État vers les collectivités territoriales. L'action sociale et médico-sociale est, depuis, placée sous la responsabilité des Départements (CDAS) et des communes (CCAS). Les CDAS sont chargés de la gestion de l'aide sociale légale (RSA, APA...) et de la coordination de l'action sociale sur leur territoire. Les CCAS veillent à l'accessibilité des aides sociales et agissent localement pour lutter contre l'exclusion et soutenir les populations fragiles ou en difficulté.

L'ORGANISATION DU CCAS

- Un président, le maire de la commune et un vice-président.
- Un conseil d'administration formé à parité de conseillers municipaux et de personnes, nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale.

LE DOUBLE RÔLE DU CCAS

→ **L'aide sociale légale (ASL)**
Le CCAS informe et guide les habitants en situation de fragilité et instruit les demandes d'aides (APA, RSA, Aide sociale à l'hébergement, domiciliation...).

→ **L'aide sociale facultative (ASF) et l'action sociale**

Le CCAS met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux: secours d'urgence ou aides alimentaires, accompagnement des personnes âgées dépendantes, gestion d'établissements municipaux. Il peut également financer des animations, des sorties.

LE BUDGET DU CCAS

Le CCAS dispose d'un budget autonome qui prend en compte le personnel nécessaire. Les trois sources de financement sont :

- Les dons et legs, les produits de quêtes ou de collectes.
- Les ressources liées aux services et aux actions du CCAS: remboursement par le CDAS des frais d'enquête des dossiers d'aide sociale, participations d'organismes au financement d'actions et prestations (Département, caisses de retraite...), participations des bénéficiaires des services et prestations assurées par le CCAS.
- La subvention communale prépondérante et obligatoire.



[+ D'INFOS] AU SERVICE SOCIAL DE LA MAIRIE

LAURENCE SIGOREL

Adjointe chargée des solidarités sociales

AIDE FINANCIÈRE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) POUR LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ SPORTIVE OU CULTURELLE

Toutes les familles résidant à Saint-Ismier, dont le quotient familial est inférieur à 1200€, peuvent bénéficier d'une aide financière du CCAS à la pratique d'activités sportives ou culturelles pour leurs enfants âgés de 3 à 18 ans. La participation du CCAS varie en fonction du quotient familial. Le plafond de l'aide est de 200€. La liste des justificatifs à fournir est disponible sur www.saint-ismier.fr, rubrique « CCAS ».

[+ D'INFOS] 04 76 52 52 25 – social@saint-ismier.fr

DÉPÔT DES DOSSIERS AUPRÈS DU CCAS AU PLUS TARD LE 23 OCT. 2020



MOMENTS DE PARTAGE

INSCRIPTION AU REPAS DE FIN D'ANNÉE DES SENIORS ET AUX COLIS DE NOËL

Le repas, organisé en partenariat avec le « Club des sans Souci » et le CCAS, est offert aux personnes âgées de 70 ans et plus domiciliées à Saint-Ismier.

Le jeudi 3 décembre 2020 à 12h30 à l'Espace Agora



Les personnes, âgées de 80 ans et plus, doivent choisir entre participer au repas ou recevoir un colis de Noël à leur domicile. Un courrier en ce sens leur sera adressé en septembre. Ces colis gourmands seront livrés par des élus avant les fêtes de Noël. Si vous n'avez pas reçu ce courrier d'ici la fin du mois d'octobre ou si vous venez d'emménager sur la commune, faites-vous connaître auprès du CCAS.

[+ D'INFOS] 04 76 52 52 25

DATE LIMITE POUR VOUS INSCRIRE : 19 NOVEMBRE 2020.



Navette gratuite pour vous rendre au repas. À préciser lors de votre inscription.

CONVENTION DÉPANN'FAMILLES

Enfants de 0 à 6 ans

En urgence

Garde à domicile

Enfants en situation de handicap

Enfants de 0 à 6 ans

En urgence

Garde à domicile

Enfants en situation de handicap

Enfants de 0 à 6 ans

En urgence

Garde à domicile

Enfants en situation de handicap

Pour qui, pourquoi ?

- Pour les les enfants de 0 à 6 ans et les enfants en situation de handicap
- Vous avez un imprévu avec votre mode de garde (crèche ou école fermée, assistante maternelle absente...)
- Vous avez un rdv d'embauche, un essai, une reprise de travail, une réunion exceptionnelle ou une formation professionnelle
- Votre enfant est malade
- Vous avez une maternité difficile ou un parent malade

Quand ?

Nos gardes interviennent de 7h30 à 19h. Possibilité sur demande d'intervenir en dehors de ces horaires, y compris les jours fériés et les weekends.

Combien ça coûte ?

Tarif horaire selon les revenus

Des prises en charge par le CCAS sont possibles. Merci de vous renseigner en mairie 04 76 52 52 25

1 équipe de personnes diplômées de la petite enfance et des éducateurs spécialisés

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 13h

2 rue Henri Ding
38000 GRENOBLE
04 76 46 87 27
www.depenn-familles.fr

LA COMMUNE RECHERCHE DES CANDIDATS

→ CCID COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Chaque commune est dotée d'une commission CCID qui doit être renouvelée après chaque installation du conseil municipal. Elle est composée de contribuables de la commune et intervient en matière de fiscalité directe locale notamment en participant à la mise en place de la valeur locative ou en évaluant les propriétés bâties. Elle se réunit une fois par an. Elle est ouverte à tous les contribuables de la commune de Saint-Ismier, de nationalité française et âgés de 18 ans au moins.

INSCRIPTION À LA CCID JUSQU'AU 15 SEPT. 2020 EN MAIRIE : 04 76 52 52 25 – accueil@saint-ismier.fr

[+ D'INFOS] <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/>

CINÉ SENIORS

CINE SENIORS LUNDIS

SAINT ISMIER

Le CCAS de Saint-Ismier vous propose d'assister à des séances de cinéma à l'espace ARAGON VILLARD-BONNOT

Lundi 14 septembre 2020 à 15h

Lundi 12 octobre 2020 à 15h

Lundi 9 novembre 2020 à 15h

Lundi 14 décembre 2020 à 15h

Le titre du film sera communiqué une semaine avant la séance

Prix de la séance : 5.50€

Navette gratuite, départ à 14h parking du Rogat - St-Ismier

Inscription auprès du CCAS de ST-ISMIER au 04.76.52.52.25



TRÈS HAUT DÉBIT

LES ABONNEMENTS À LA FIBRE sont à nouveau possibles sur Saint-Ismier!

PLUSIEURS HABITANTS ONT PU RÉCEMMENT SOUSCRIRE UN CONTRAT FIBRE. NOUS SOMMES DONC SUR LA BONNE VOIE, MAIS IL RESTE DES EMBÛCHES. FAISONS LE POINT.

RAPPEL

À la fin de l'année 2019, Isère Fibre annonçait l'arrêt temporaire de la commercialisation de la fibre à cause d'une trop mauvaise qualité des installations. En cause: la partie «capillaire» entre les nœuds de raccordement optique (NRO, équivalents des centraux téléphoniques) et les points de branchement optique (PBO, les boîtiers de raccordement les plus proches des utilisateurs finaux). Le délégataire, Isère Fibre, les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) et le Département sont alors convenus d'interrompre la commercialisation et de réaliser une vérification complète des installations.

L'épidémie de COVID-19 a mis à l'arrêt ces opérations et la date de fin des travaux est actuellement annoncée pour octobre 2020. À fin juin 2020, 40% des vérifications étaient faites et les chantiers se sont poursuivis l'été, pour compenser le manque d'activité dû au confinement.

Si vous testez votre éligibilité sur le site www.iserefibre.fr/test-deligibilite-particuliers-2/ et obtenez le message:

→ « La fibre optique a été déployée dans votre secteur et ce jusqu'en limite de votre propriété privée. Il reste une dernière étape qui est celle du contrôle du déploiement et du signal délivré. Le délai peut prendre quelques semaines, selon la configuration du secteur » cela signifie que votre point de branchement existe mais n'est pas encore vérifié.

Si vous obtenez le message:

→ « Vous êtes éligibles, abonnez-vous à partir du 20/01/2020 », cela signifie que la vérification a été faite et vous pouvez vous adresser au FAI de votre choix pour souscrire un contrat. La date du 20/01/2020 était celle initialement prévue pour la fin des vérifications. Cette date n'a pas été corrigée depuis malgré les retards dus au coronavirus.

POUR CEUX QUI N'APPARAISSENT MÊME PAS SUR LE SITE, c'est qu'il n'y a pas encore eu d'installation de PBO accessible depuis votre logement ou entreprise mais le déploiement a repris. Si vous n'apparaissez pas, les raisons peuvent donc être:

- C'est en cours ou fait, mais l'information n'est pas encore remontée dans les bases de données.
- Le fourreau à utiliser est bouché ou cassé, ou n'a pas de place pour passer la fibre: des travaux sont nécessaires.
- Votre PBO est accessible en aérien et il faut attendre les retours d'analyse technique pour savoir si les poteaux sont utilisables pour faire passer la fibre.

Les délais seraient courts dans le premier cas et beaucoup plus longs dans le deuxième et troisième cas.

LE CAS DE FREE ET DE BOUYGUES

Avant de pouvoir commercialiser la fibre, les FAI doivent contracter Isère Fibre pour pouvoir utiliser les réseaux mis en place. SFR et Orange ont déjà signé ces contrats, mais ni Bouygues, qui devrait le faire dans un bref délai, ni Free pour lequel aucune information n'est disponible, ne l'ont fait. La liste des FAI ayant signé les contrats se trouve sur la page de test d'éligibilité.

www.iserefibre.fr

Ces contraintes peuvent ainsi créer des situations où une partie d'une voie est équipée, mais pas entièrement, ou pas des deux côtés. Il peut aussi arriver que l'installation ait été faite mais que le relevé des adresses équipées soit erroné, alors la correction est facile; ou, plus problématique, que votre adresse n'existe pas dans la base nationale des adresses (BAN*).

Le second cas peut concerner des habitations créées à partir d'une division parcellaire. Il faut alors contacter la mairie.

*BAN: la base d'adresses nationale peut être consultée à <https://adresse.data.gouv.fr/data/ban/export-api-gestion/latest/ban/> > télécharger le fichier ban-38.csv.gz (52 Méga Octets) > décompresser avec 7zip ou équivalent et l'ouvrir avec Excel.



FRANÇOIS OLLÉON

Adjoint chargé des finances, du développement économique et des nouvelles technologies de l'information et de la communication



TRAVAUX

CONTINUITÉ «VILLE 30» ET AMÉNAGEMENTS COMMUNAUX:

PAGEONNIÈRE

Les travaux d'aménagement de la continuité du trottoir entre Buttitt et Isiparc sont achevés. Cette liaison inter-quartiers est désormais active. Nous remercions les propriétaires et les agriculteurs pour avoir facilité cette réalisation.

FANGEAT

Les travaux de la voie sont achevés. Ainsi transformée, elle permet une couture structurante entre le bas et le centre de la commune pour les déplacements doux.



SEMAISES / RAY BUISSON

Le programme 2020 d'enfouissement des réseaux secs des chemins des Semaises le Bas et de Ray Buisson a débuté. Ces voies bénéficieront à terme d'un éclairage technologie LED assurant une économie d'énergie et une réduction de l'impact sur la biodiversité.

TENNIS MUNICIPAL

Les travaux de mise en accessibilité du tennis municipal et notamment du club house sont achevés.



TOILETTES EXTÉRIEURES DE LA SALLE DU ROZAT

Les travaux sont achevés. Ces toilettes accueilleront entre autres les enfants qui jouent dans le parc de la mairie.



MICHEL GIRARD

Adjoint chargé des mobilités, des travaux d'entretien, des réseaux et voiries et de la gestion des risques naturels.

AMÉNAGEMENT

PROJET DE LOCAL PÉTANQUE

Dans le prolongement de la délibération du conseil municipal de février 2020 approuvant la construction d'un local pour le club communal de pétanque à proximité des terrains de sport de l'espace Bériot, des représentants de la municipalité et de l'association « Amicale Pétanque » se sont retrouvés sur le site, munis de la proposition du cabinet d'architectes mandaté. Il s'agissait d'identifier l'emplacement le plus adapté à la construction du bâtiment d'une surface d'environ 32 m². À l'épreuve de la visite et des suggestions émises, le projet s'est infléchi car il fallait définir l'emplacement le plus sécuritaire, s'intégrant au mieux à la configuration des lieux tout en respectant l'environnement.



OPTION 1: face au terrain de jeu de pétanque



OPTION 2: dans le prolongement du bâtiment existant

Une nouvelle étude a été réalisée afin de comparer les avantages et les difficultés techniques entre la version initiale et la nouvelle option émise. Une rencontre a été programmée à réception de la nouvelle étude du cabinet d'architecte. La solution 2 est envisagée et sera soumise au budget 2021.



ANDRÉ DEGRANGE

Conseiller délégué chargé des associations et des sports

LES CONSEILS DE QUARTIERS TOUJOURS D'ACTUALITÉ EN 2020

→ Si les conditions sanitaires le permettent, les conseils de quartiers reprendront à Saint-Ismier entre octobre et décembre. Des invitations vous seront transmises. Entre-temps, n'oubliez pas de faire remonter vos remarques et idées à l'adresse:

monquartier@saint-ismier.fr



AGNÈS TIMONER
Adjointe chargée
du scolaire, du périscolaire
et du centre de loisirs

SCOLAIRE

Effectifs scolaires rentrée scolaire 2020

UNE STABILISATION MAIS DES CLASSES TOUJOURS BIEN REMPLIES

Avec **660 enfants scolarisés** dans les 3 groupes scolaires de la commune à la rentrée de septembre 2019, les écoles avaient absorbé une augmentation d'une trentaine d'élèves par rapport à la rentrée de 2018. Cette augmentation perdurait depuis plusieurs années, signe du dynamisme de la commune.

Pour la rentrée 2020, les effectifs se maintiennent avec une légère baisse de l'effectif global en maternelle et une légère hausse de l'effectif global en élémentaire. En conséquence, les classes d'élémentaires seront bien remplies à la rentrée et l'école élémentaire des Vignes serait presque à la limite du seuil pour une ouverture de classe au regard de la moyenne des effectifs prise en compte par l'Éducation nationale.

→ Il est à noter que l'ouverture ou la fermeture d'une classe, dès lors qu'elles n'entraînent ni la création ni la suppression d'une école, ne nécessitent pas de décision du conseil municipal. La décision d'ouvrir ou de fermer une classe et donc d'ajouter ou de retirer un poste d'enseignant, relève du directeur académique des services de l'Éducation nationale.

TABLEAU DES EFFECTIFS SCOLAIRES DE SAINT-ISMIER											
	PS	MS	GS	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	TOTAL PRIMAIRE (maternelle + élémentaire)
Total commune	71	89	66	226	83	87	78	83	102	433	659
Nombre actuel de classes				9						16	25
Moyenne par classe				25,1						27,1	26,4

L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS SCOLAIRES S'EST POURSUIVI AVEC DES INVESTISSEMENTS ET DES TRAVAUX AU PRINTEMPS ET PENDANT L'ÉTÉ 2020!

→ Soucieuse du confort des enfants et des enseignants, la commune continue d'œuvrer pour favoriser la rénovation énergétique des bâtiments scolaires.



En début d'année, à la cantine des Vignes, des stores électriques extérieurs avec effet thermique ont été installés ainsi qu'une climatisation, au printemps. Une climatisation a également été installée dans les salles de motricité des écoles des Vignes et de la Poulatière, de même qu'à la cantine de la Poulatière. L'objectif était d'avoir à disposition des lieux collectifs de repli en cas de fortes chaleurs tout en évitant la climatisation systématique de toutes les pièces des écoles, incompatible avec le développement durable. Dans ce domaine, une réflexion globale autour du rafraîchissement des groupes scolaires est en cours.

Entre-temps, cet été, des panneaux occultants ont été installés sur les vitres du bas du bâtiment de la maternelle Poulatière pour compléter l'installation des stores et volets roulants permettant une meilleure isolation.

Il a été également réalisé, cet été, le recouvrement du sol très usagé de la salle de motricité de la maternelle du Clos Marchand. Des dalles ont été posées afin de limiter l'effet glissant du sol à recouvrir. De plus, trois classes ont été repeintes (une par groupe scolaire) avec installation de panneaux PVC sur le bas des murs pour protéger les parties les plus exposées et allonger la durée de vie des peintures.

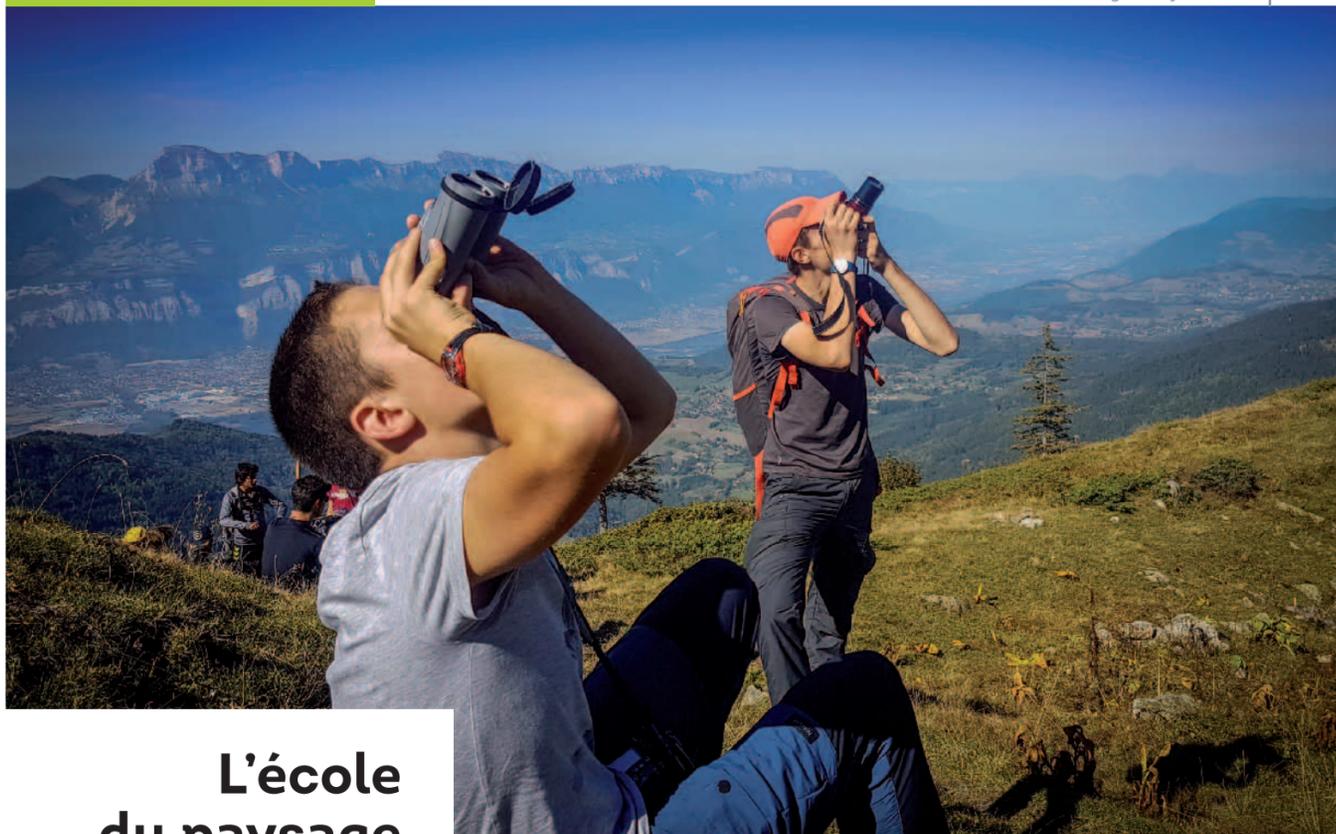
En termes d'investissements pour le numérique à l'école, la priorité, cette année, a été de finaliser l'installation des vidéoprojecteurs dans les classes et de remplacer les plus anciens. Le parc informatique et numérique des trois groupes scolaires compte donc désormais :

→ 60 iPad

→ 25 vidéoprojecteurs fixes

→ 55 ordinateurs fixes et portables





L'école du paysage DE SAINT-ISMIER

Cet établissement propose des formations du paysage, de la nature et du vivant, pour les lycéens et les adultes, du CAP agricole à la licence professionnelle dans trois établissements: le Lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) et le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) ainsi que l'exploitation pédagogique horticole, support aux apprenants.

→ Le Lycée

Il dépend du ministère de l'Agriculture et accueille chaque année **270 élèves**. De la 2^{ème} à la licence, le panel des formations est complet et se distingue par sa **section européenne** et sa **section randonnée-montagne**.

RENSEIGNEMENTS AU SUJET
DES FORMATIONS SCOLAIRES
04 76 52 03 63 OU PAR MAIL AU LEGTA:
grenoble@educagri.fr

→ Le CFPPA

Il accueille également près de **170 jeunes apprentis et 80 adultes en formation continue « professionnels du paysage »**. Plusieurs formations sont proposées en fonction de la spécialisation ou du perfectionnement souhaité.

RENSEIGNEMENTS AU SUJET
DE L'APPRENTISSAGE ET DES FORMATIONS
CONTINUES POUR ADULTES
04 76 52 52 18 OU PAR MAIL AU CFPPA:
grenoble@educagri.fr

→ L'exploitation pédagogique

est un terrain d'application de l'école et permet aux consommateurs de découvrir des produits locaux issus du travail et du savoir-faire de ses apprenants. Durant la période de confinement, l'activité s'est accrue aussi bien dans sa pépinière, avec sa production de fleurs, d'arbustes, d'arbres fruitiers, de plants maraîchers, que sur ses terrains de production maraîchère. Ceux-ci produisent en bio des légumes et des fruits de variétés anciennes et locales « semences d'ici » pour fournir la cantine scolaire et proposer des paniers aux habitants et au personnel du lycée. Le lycée bénéficie dans ce cadre d'un partenariat avec le PNR de Chartreuse et le CRBA (Centre de ressources de botanique appliquée).



LA JARDINERIE

est ouverte au public de mars à juin et de septembre à octobre, du mercredi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h.

Pour les paniers,
inscription en ligne sur:
[https://app.cagette.net/
group/2159](https://app.cagette.net/group/2159)

ou directement à la jardinerie
chaque vendredi de 10 h 30
à 12 h 30 et de 15 h à 19 h.

[CONTACT]
06 09 02 49 60
benoit.thollin@educagri.fr

L'aire de jeux du parc de la mairie UN LIEU INCONTOURNABLE POUR LES FAMILLES

→ À l'automne 2015, l'équipe communale a renouvelé l'offre des jeux au centre du village. Le parc de la mairie s'est alors vu doté de cinq nouvelles structures en bois très qualitatives et ludiques en lieu et place des jeux et équipements sportifs déjà existants. Parcours suspendus, petit chalet, jeu de cascade, jeu de chantier remportent l'adhésion totale des enfants.

Ces jeux font le bonheur des familles à la sortie des écoles dès les beaux jours mais aussi lors des temps forts de la semaine, le mercredi après-midi, le samedi matin pendant le marché ou encore le dimanche après-midi. Sa proximité avec la médiathèque fait de cette aire de jeux un lieu de rencontres et de retrouvailles entre copains petits ou grands. Un vrai succès !



De nouveaux jeux en 2020 !

Les familles ismériennes avec enfants étant de plus en plus nombreuses, il était indispensable de proposer une nouvelle aire de jeux à Saint-Ismier. Dans le même esprit que l'aire de jeux du parc de la mairie, cette nouvelle aire sera implantée au complexe sportif François-Régis Bériot, au-dessus du terrain en synthétique, pour les prochaines vacances de la Toussaint. Les travaux débuteront fin septembre. Il y a fort à parier que cette nouvelle aire ravira les enfants de 3 à 12 ans puisqu'elle proposera de belles installations en bois: structures multi-activités, parcours d'agilité, chalet d'activités et une superbe tyrolienne de plus de 30 m !

La proximité de l'école des Vignes, des ensembles immobiliers et du stade en fera un nouveau lieu de choix pour les enfants et leurs parents. Rendez-vous en octobre !





Henri BAILE, Président de la CCLG pour la mandature 2020-2026

BILLET DE LA CCLG

Le conseil communautaire prend des dispositions post-confinement et élit le président et le bureau 2020-2026

Le conseil communautaire du Pays du Grésivaudan (CCLG) s'est réuni le 25 juin 2020 afin de régler les affaires courantes avant la fin du mandat intercommunal 2014-2020. Il a rassemblé 80 élus, issus soit du premier tour du 15 mars 2020 (comme les cinq représentants de Saint-Ismier), soit du mandat précédent dans l'attente du résultat définitif des élections.

L'ordre du jour de ce dernier conseil a rendu compte des délégations du président entre mars et juin, et validé des décisions de modifications et d'ajustements notamment corrélés au confinement: concernant les ressources humaines, les élus ont voté la prime Covid pour les agents mobilisés en présentiel pendant le confinement, soit environ 110 000 €, aux deux tiers destinés

« Les élus ont voté la prime Covid pour les agents mobilisés en présentiel pendant le confinement, soit environ 110 000 € »

au personnel de l'EHPAD et remboursés par l'Agence Régionale de Santé.

La CCLG a aussi souhaité participer au fonds Région Unie consacré aux acteurs économiques du territoire (sociétés, micro-entreprises, associations...) des secteurs de l'entreprise, de l'agriculture, du tourisme et de l'hôtellerie, ainsi que de la culture, impactés par des baisses d'activité pendant cette période.

À raison de 2€/hab. soit 200 000 € au total, ce fonds permet, sous conditions, d'aider des entreprises à hauteur de 2 000 € maximum, à l'exception des hôtels et restaurants très meurtris dont l'indemnisation pourrait atteindre 5 000 €.

L'enveloppe « projet collaboratif » du budget économique de la CCLG alimente ce fonds. Les communes ayant la possibilité de contribuer à cette subvention, Saint-Ismier a présenté une délibération au conseil municipal du 9 juillet pour accompagner des établissements locaux. Une subvention a été versée à l'association « Accueil migrants du Grésivaudan », qui a beaucoup œuvré pendant le confinement, ainsi qu'à « Domicile Inter Générations Isérois (DIGI) » qui promeut la cohabitation solidaire entre seniors et jeunes. Deux personnes sont concernées sur notre territoire.

La CCLG a aussi acté une modification du calendrier des courses du challenge intercommunal qui entérine le maintien du cross du Manival, sous réserve des conditions sanitaires. Par ailleurs le 10 juillet, le conseil communautaire a élu son nouveau Président et son nouveau bureau.



TRIBUNE POLITIQUE
DE LA MAJORITÉ

Dans le Grésivaudan comme ailleurs, la crise sanitaire et sociale du Covid-19 a démontré le nécessaire besoin de proximité que la commune incarne. En effet, c'est bien la commune qui fait l'intercommunalité et non pas l'inverse.

Cependant, au-delà de la proximité, c'est bien l'intercommunalité qui doit nous permettre de trouver des solutions pour agir dans de nombreux domaines où la commune ne peut pas, ou ne peut plus faire seule...

On peut prendre, à titre d'exemple, les enjeux politiques liés au vieillissement, des jeunes seniors aux grands aînés et aux personnes âgées dépendantes, dont l'un des aspects est le maintien à domicile. Ces enjeux sont de la responsabilité des communes, mais cette responsabilité doit être étendue à un plus large territoire car il s'agit là tout autant de démographie que de solidarité et de cohésion sociale à l'échelle d'une communauté de communes. Dans de nombreux autres domaines, nous avons à imaginer et à proposer les moyens de la solidarité pour mettre en œuvre les dispositions législatives introduites par la loi « Engagement et proximité » et développer l'idée de mutualisation de moyens entre communes, comme nous l'avons déjà fait avec les polices municipales.

Dans le Grésivaudan, cette ambition de faire ensemble ce que nous ne pouvons pas faire tout seuls, de coopérer dans le respect de l'identité de chacune des 43 communes est portée par le « projet de territoire » qu'un maire, président de l'intercommunalité Le Grésivaudan est à même de faire fructifier dans l'intérêt du bloc communal comme dans celui de sa commune.

Élu le 10 juillet 2020 président de la communauté de communes Le Grésivaudan, mon projet, mené en bonne entente avec tous les acteurs du territoire définira et mettra en œuvre une politique au service de ce territoire tout en assurant, à l'échelon de Saint-Ismier, la poursuite des objectifs ambitieux de notre équipe municipale réélue en mars.

Henri BAILE

TRIBUNE POLITIQUE
DE LA MINORITÉ

Cap 2026 Bilan des élections municipales et premiers pas

Lors du 1^{er} tour des élections municipales de Saint-Ismier, 3 488 électeurs sur 5 917 inscrits n'ont pas voté, d'où un taux d'abstention historique de 58,95 % alors que dans le passé ce taux était de 30 à 35 %. La liste conduite par Henri BAILE a été élue avec 1 731 voix soit 73,03 % des votes exprimés (29,25 % des inscrits). Ce résultat lui vaut l'attribution de 25 sièges au sein du conseil municipal (CM), et les 5 sièges disponibles à la communauté de communes du Grésivaudan (CCG). Notre liste « Saint-Ismier Cap 2026 » a obtenu 639 voix, soit 26,96 % des votes exprimés (10,80 % des inscrits). Cela nous vaut l'obtention de 4 sièges au sein du CM avec dans l'ordre: Christian PICARD - Birgit JOSSELINE - André DEGRANGE - Odile STIVALET. Un grand merci à tous les électeurs qui nous ont accordé leur confiance.

Malheureusement la vie politique n'est pas un long fleuve tranquille, et dès le 2^e CM, A. DEGRANGE a rallié l'équipe majoritaire en sollicitant la délégation « Sport et Vie associative ». C'est d'autant plus déplorable que cet élu prive ainsi l'un des membres convaincus de notre liste de pouvoir agir à nos côtés.

Nous ne sommes donc plus que 3 élus minoritaires. C'est peu, mais fidèles à nos valeurs, nous nous engageons à agir collectivement pour le bon développement de notre commune dans le cadre de la CCG. Présents dans les 3 commissions permanentes, notre action sera positive, constructive, mais aussi critique chaque fois que nécessaire. À ce titre, nous avons joint nos voix à celles de la majorité pour la plupart des délibérations présentées au CM du 11 juin. Nous avons critiqué ce que nous jugeons un recul de l'expression démocratique en raison de la demande de plusieurs délégations non accordées lors de la précédente mandature, et surtout en raison de l'augmentation du seuil fixé pour l'examen des marchés publics par les élus -214 000 € au lieu de 100 000 € précédemment (cf. CR sur site de la mairie et notre page Web).

Bon été à tous... au besoin n'hésitez pas à nous contacter.

Christian PICARD, Birgit JOSSELINE et Odile STIVALET
Groupe Saint-Ismier Cap 2026
www.saint-ismier-cap2026.fr

À LA MÉDIATHÈQUE...



FRANÇOISE VIDEAU

Adjointe chargée
de la culture
et de la communication

EMBELLISSEMENT



Avant - Après



INAUGURATION DE LA GRANDE SALLE JEUNESSE & DE LA MEZZANINE

> **SAMEDI 10 OCTOBRE
À 11 H SUR LE PARVIS
DE LA MÉDIATHÈQUE**

Après les 3 mois d'été consacrés aux travaux de rénovation et d'embellissement de la médiathèque, les collections de documents vont à nouveau garnir les nouvelles étagères et bacs de cette salle. L'implantation du nouveau mobilier design favorisera la circulation des usagers et créera différents espaces de lecture. Les sièges seront plus nombreux, le calme sera favorisé par un plafond tendu insonorisant. La médiathèque ouvrira ses portes aux horaires habituels dès la fin des travaux.

Le maire et le conseil municipal inaugureront les locaux rénovés et un apéritif musical sera offert à tous.

MÉDIATHÈQUE INFOS PRATIQUES

> NOUVEAU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Le règlement intérieur de la médiathèque a été modifié par le conseil municipal en juillet pour se mettre en conformité avec les règles de prêt, de réservation et les courriels de rappel du réseau des bibliothèques du Grésivaudan. Il permet d'apporter aux usagers de la médiathèque et du réseau une plus grande cohérence et une meilleure lisibilité du fonctionnement des bibliothèques et d'assurer l'égalité d'accès aux services tout en encourageant la circulation des documents.

> RÈGLES D'EMPRUNT

10 imprimés (livres et /ou périodiques) par bibliothèque dans la limite de 30 imprimés dans l'ensemble du réseau, pour un maximum de 3 nouveautés par carte.

5 CD par bibliothèque dans la limite de 15 CD dans l'ensemble du réseau pour un maximum de 3 nouveautés par carte.

3 DVD fiction par bibliothèque dans la limite de 6 DVD dans l'ensemble du réseau pour un maximum de 1 nouveauté par carte.

1 liseuse par abonnement, à emprunter et rendre à la médiathèque.

1 kamishibai et 2 jeux de société (inexistants à Saint-Ismier).

Chaque usager peut donc emprunter 22 documents (imprimés, CD, DVD, liseuse...) par bibliothèque dans la limite de 55 documents dans l'ensemble du réseau des 36 bibliothèques.

> RETARDS

Les courriels de rappel en cas de retard de restitution des documents seront automatiquement envoyés tous les jours ouvrables avec ces modalités :

Mail anticipé de rappel

3 jours calendaires avant la date de retour afin de prévenir les usagers de l'échéance prochaine de leurs prêts.

1^{er} lettre de rappel après 7 jours de retard.

2^e lettre de rappel après 14 jours de retard.

3^e lettre de rappel après 28 jours de retard. Cet envoi bloque les prêts de l'utilisateur et une pénalité forfaitaire de 3 € sera demandée.

4^e lettre de rappel après 90 jours de retard.

> RÉSERVATIONS

Les possibilités de réservations de documents par carte de lecteur sont augmentées et la durée de garde des réservations sur site est de 15 jours.

Les tarifs restent inchangés pour les Ismériens et la gratuité pour les enfants jusqu'à 13 ans est maintenue. La médiathèque accepte le règlement de l'adhésion adulte (16 €) avec le chèque Culture délivré aux collégiens par le Département.

LITTÉRATURE

Installation de boîtes à livres dans la commune

Chacune des 4 boîtes baptisées « boîtes à lire », a été conçue comme une œuvre peinte par l'artiste ismérienne Marie-France TOUZAIN sur le thème des quatre saisons. Elles comportent toutes une citation d'un grand auteur. Celle de la gare a été construite bénévolement par M. CUZIN, les autres ont été acquises via l'association locale sociale et solidaire « Grésy ». On en trouve 3 à ces emplacements :

- > **Bistro de la gare**
- > **Centre village**, près de la fontaine du Rozat
- > **Clos mars**

La quatrième cherche sa place au Manival et une nouvelle boîte sera prochainement installée à Ribotière.



LES HABITANTS PEUVENT DÉPOSER LEURS LIVRES DANS LES BOÎTES SELON CETTE CHARTE DE BONNE PRATIQUE :

- > J'échange des livres de manière libre et gratuite et je leur donne une seconde vie.
- > Je dépose ou récupère un roman, une BD ou une revue pour petits ou grands (en excluant les livres qui pourraient heurter la sensibilité de certains lecteurs).
- > Je veille à ce que les livres soient en bon état.
- > Je ne dépose que 5 livres au maximum.
- > Je lis un livre sur place ou je l'emporte, je le garde, je l'offre ou le redépose dans une boîte à lire.

INFORMATIQUE

INSCRIPTIONS AUX ATELIERS NUMÉRIQUES

Un programme annuel de 8 cours est proposé autour de thèmes pour faire progresser les seniors dans la connaissance des techniques de l'informatique et de l'Internet. Au programme du premier cours: les bases de l'informatique ou comment prendre en main son ordinateur, gérer ses dossiers et ses fichiers, s'initier au vocabulaire des NTIC. Ce cours pour débutants est proposé le **jeudi 15 octobre à 13 h 30 et à 14 h 45** sur inscription. Une séance de révision sur le même sujet aura lieu le **jeudi 5 novembre** aux mêmes horaires afin de répondre aux interrogations ou de conseiller les participants munis de leur propre ordinateur. Le programme complet des ateliers numériques est à disposition en médiathèque et à l'accueil de la mairie.



EXPOSITION

« L'IMAGE DU TEMPS QUI PÂLIT » > DU MARDI 23 NOVEMBRE AU JEUDI 17 DÉCEMBRE

**10 PHOTOGRAPHIES AU POLAROID
PAR CHRISTIANE SINTÈS
VERNISSAGE LE 23 NOVEMBRE
À 18 H EN MÉDIATHÈQUE**

« Dans les villes où j'ai passé l'essentiel de ma vie, j'ai suivi la rivière Isère, entre 18 h et 19 h (les 3/4 du jour, les 3/4 d'une vie?) et, du milieu des ponts, vers l'amont et vers l'aval, j'ai pris chaque fois deux images, en polaroid couleur. »

Christiane SINTÈS

« À l'heure des appareils numériques qui affichent leurs millions de pixels comme autant de promesses illusoire d'atteindre la photographie parfaite, il est réconfortant de découvrir des photographes qui parient sur les imperfections de l'image: toutes les failles techniques, par où l'émotion trouvera peut-être à s'infiltrer. Cette stratégie photographique du défaut, Christiane SINTÈS l'applique à fond dans cette série de photographies du fleuve Isère. » (J.-L. ROUX)

Voir aussi sur la page suivante
Les événements organisés par la médiathèque >>>

LECTURES

LE TEMPS DES HISTOIRES

MERC. 30 SEPT.
> 10H30 - 12H
MÉDIATHÈQUE
ENTRÉE LIBRE



Une heure de conte destinée aux jeunes enfants de 3 à 6 ans sur le thème des oiseaux. Lors de l'atelier créatif qui suivra les lectures, les enfants pourront décorer leurs ailes d'oiseau blanches fabriquées spécialement pour être portées dans le dos. L'artiste Karine REVELLIN a conçu ces ailes en papier adaptées à la taille des enfants. Elle animera l'atelier en libre accès. Un défilé de petits enfants «oiseaux» clôturera l'atelier.

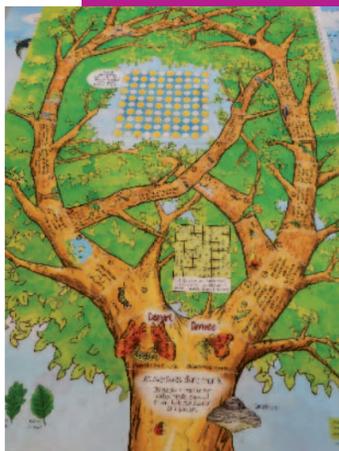
ANIMATIONS CRÉATIVES

JOUEZ SOUS LES ARBRES DU PARC

MERC. 21 OCT. > 14H - 18H
PARC DE LA MAIRIE

Lors de cette journée, Jean-Christophe HUET, guide naturaliste diplômé, emmènera deux groupes d'enfants de 6 à 12 ans découvrir les trésors des arbres, les plantes sauvages, les insectes dans le parc du Clos Faure.

D'autres activités ludiques et sensorielles, en lien avec le sous-bois et la pelouse du parc, viendront étoffer l'animation: une histoire racontée au pied de « l'arbre conteur », la fabrication à partir d'éléments naturels d'un petit objet à rapporter chez soi... Cette animation créative et ludique sera proposée, sur inscription à la médiathèque. Les places seront ouvertes à la réservation le 7 septembre.



Le Service Enfance Jeunesse programme la même animation le matin du 21 octobre pour les enfants du centre de loisirs.

ANIMATIONS SPORT



LE TOUR DE FRANCE À SAINT-ISMIER!

MERC. 16 SEPT - 17^e ÉTAPE

Décalée pour les raisons sanitaires, la version 2020 du Tour de France se déroulera du 29 août au 20 septembre et traversera notre commune lors de la 17^e étape « GRENOBLE > MÉRIBEL > COL DE LA LOZE ». Lors de cette étape les coureurs traverseront SAINT-ISMIER par la « ROUTE DE CHAMBÉRY » pour aller en direction de CROLLES. Dès à présent, notez ce rendez-vous et retenez que la RD 1090 traversant notre commune sera neutralisée de 9h30 à 13h30 (horaires à confirmer).



TOMBOLA DE L'ASSOCIATION ENTENTE SPORTIVE DU MANIVAL (ESM)

Le club de football du Manival a organisé une tombola en juin, dans le respect des mesures barrières et de la distanciation physique c'est-à-dire en extérieur. Le beau temps était heureusement de la partie. Les organisatrices Sonia BABOULAZ, Stéphanie BRANCHARD, Emmanuelle MILLIET, Francine NOÉ ont effectué le tirage sous le contrôle d'André DEGRANGE, élu délégué en charge du sport et des associations à la mairie de Saint-Ismier, et Thierry COTTE représentant le bureau du club.

Cette tombola a permis de rapporter 5 055 € bienvenus dans les caisses du club bousculé comme tous les autres par la pandémie...



SAISON CULTURELLE 2020/2021

L'agenda de l'automne

RETROUVEZ + D'INFOS SUR LA PROGRAMMATION & RÉSERVEZ VOS PLACES SUR : www.agora-saint-ismier.com
 RENSEIGNEMENTS : 04 76 52 52 25



SAM. 26/09 > 20H30

KEVIN MICOUD «CONNECT»
 Vous allez entrer dans une nouvelle aire, celle du Mentalisme Digital: hologramme, vidéo, smartphone, le tout réuni dans un spectacle vivant auquel vous allez participer!



7 ET 8/10 > 20H30

ANNE ROUMANOFF «TOUT VA BIEN?»
 Au menu, les réseaux sociaux, le politiquement correct, la start-up nation, les sites de rencontre, le culte de l'apparence... Elle n'a jamais été aussi mordante, sensible, libre et rayonnante!



VEND. 13/11 > 20H30

ESENCIA FLAMENCA
 La Compagnie « Suite Espanola », issue de Madrid, avec musiciens, danseurs et chanteurs, offre aux spectateurs une succession de tableaux flamboyants, dévoilant toute la magie et la sensualité du flamenco et des danses traditionnelles espagnoles.



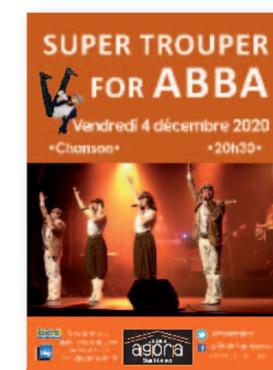
SAM. 21/11 > 20H30

LA MAÎTRESSE EN MAILLOT DE BAIN
 Une jeune psychologue atterrit dans une école maternelle afin d'aider les enseignants à comprendre leur mal-être et de les soutenir face à la violence. Spectacle moderne, plein d'humour!



VEND. 27/11 > 20H30

MES PIRES AMIS
 Entre amis on peut tout se dire... Ou presque! Le problème quand on est amis depuis longtemps, c'est que les dossiers s'accumulent. Une belle comédie, pétillante, riche en conflits amicaux, parfaite à voir entre amis.



VEND. 4/12 > 20H30

ABBA 2020
 ABBA appartient à notre mémoire collective, venez revivre en live cette époque fantastique et partager avec ces chanteurs et musiciens cette folie du disco. Sûr que vous ne le regretterez pas!



MERC. 9/12 > 14H30

MISSION POUR LE PÈRE NOËL
 Un spectacle interactif, l'immersion y est totale grâce à un écran vidéo, des images époustouflantes, des apparitions d'oiseaux. À partir de 3 ans et aussi pour les grands enfants.



MAISON POUR TOUS DE SAINT-ISMIER (MPT)

Depuis plus de 50 ans, la Maison pour tous propose à ses adhérents des activités permettant au plus grand nombre de s'épanouir par la pratique d'activités créatives dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Cette année, 30 activités sont proposées dans des domaines aussi différents que :

- > **le dessin** (huile, aquarelle, dessin-peinture, modèle vivant...)
- > **les danses** (jazz, classique, latines, contemporaine...)
- > **les ateliers** (reliure, poterie, restauration fauteuils, encadrement...)
- > **les activités de « Bien-être »** (Qi Gong, yoga, sophrologie, Feldenkrais...)

Notre but est de satisfaire l'ensemble de nos 800 inscrits et l'ensemble des bénévoles du conseil d'administration ainsi que les enseignants qui ne ménagent pas leur peine pour maintenir l'excellent fonctionnement de la MPT.

[+ D'INFOS] mpt.st-ismier@hotmail.fr
www.mjc-mpt-gresivaudan.fr/maison/mpt-de-saint-ismier/
 Vous pourrez consulter et télécharger notre plaquette, découvrir nos activités et notre actualité. Bon été à tous!



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE (GV)

L'association Gymnastique Volontaire de Saint-Ismier propose à ses adhérents (enfants, adultes, seniors) plus d'une vingtaine de cours : gym, stretching, zumba, Pilates, Grs, marche, randonnée, raquettes...

La crise sanitaire nous a imposé cette année l'arrêt des activités sportives en mars, mais la GV de Saint-Ismier a pu organiser en juin pour ses adhérents, sur le complexe sportif F.R. Bériot mis à disposition par la mairie, des cours en extérieur très appréciés des participants. L'activité randonnée a également repris cet été, dans le respect des règles sanitaires.

Une nouvelle année sportive, que nous espérons plus sereine et normale, redémarre en septembre. Les inscriptions sont ouvertes depuis début juillet pour les anciens adhérents et fin août pour les nouveaux. Début des activités le 14 septembre, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, pour une reprise en toute sécurité.

[INFOS & INSCRIPTIONS] <https://gvsaintismier.org>
 OU AU FORUM DES ASSOCIATIONS LE 5 SEPTEMBRE DE 8H30 À 13H
 (sous réserve de la situation sanitaire).



LA CHORALE DAUPHINELLE

LE CHŒUR EST HEUREUX DE RETROUVER SON PUBLIC POUR L'ENCHANTER. Il vous propose un répertoire de musique française. Au programme, des pièces de César FRANCK et Gabriel FAURÉ.

En préparation pour 2021: musique sud-américaine avec Los Calchakis. REJOIGNEZ-NOUS!

[+ D'INFOS] www.dauphinelle.net



Ces concerts seront donnés:

- > **26 novembre**
Salle Messiaen
- > **27 novembre**
Église d'Eybens
- > **28 novembre**
Église de Brignoud



ART'SI GRÉSIVAUDAN

11^e SALON DES PEINTRES ET SCULPTEURS DU GRÉSIVAUDAN À L'ESPACE AGORA DU 29 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE

Les artistes, qui ont travaillé sur le thème « Libre », dans cette période très particulière que nous connaissons, seront très heureux de vous accueillir et de partager avec vous leur passion.

ENTRÉE « LIBRE »
 TOUS LES JOURS DE 14H À 19H.



FOLKLOR'IA

SÉANCES DE FOLKLORE POUR LA VALLÉE DU GRÉSIVAUDAN

Venez découvrir les danses traditionnelles d'ici et d'ailleurs, ces folklores aux multiples facettes, dans une ambiance gaie et chaleureuse, à la salle de danse de l'Espace Agora de Saint-Ismier.

- > **Atelier Niveau « Avancés »**
le lundi de 19h45 à 21h45.
- > **Atelier Niveau « Intermédiaires »**
le mardi de 14h à 15h30.
- > **Atelier Niveau « Débutants »**
le jeudi de 14h à 15h30.

REPRISE DES ATELIERS:
 Lundi 14, mardi 15 et jeudi 17 sept. 2020
 (Possibilité de 2 cours d'essai)

[RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION]
 CHRISTINE: 06 66 51 14 12
 FRANÇOISE: 06 87 18 85 77
Présence sur le Forum à l'Agora le samedi 5 sept. 2020 de 8h30 à 13h.

PATRIMOINE

Don de la tour d'Arces à la commune



Voilà 30 ans, Monsieur CHASTEL, propriétaire de la tour d'Arces, prend la décision de confier à la commune de Saint-Ismier la conservation et la restauration du site en partenariat avec l'association La Tour d'Arces créée en 1989.

En juin 1990, estimant que «... les ruines de la tour d'Arces constituent un élément architectural et historique du patrimoine de Saint-Ismier...», le conseil municipal avait donné son accord formalisé par un bail emphytéotique qui conférait à la commune la propriété du site pour une période de 33 ans portée plus tard à 99 ans.

En 2020, in fine, les héritières de Monsieur CHASTEL, Mesdames CHAPELLE, LE MOINE, SOULEZ et CHASTEL ont fait don de ce site à la commune afin que cette dernière en détienne la pleine propriété et soit ainsi en mesure d'effectuer toutes les démarches et les travaux nécessaires à sa conservation.

Le conseil municipal leur en est infiniment reconnaissant et s'est engagé, par délibération du 19 février 2020, à poursuivre la préservation et la valorisation de la tour et de son environnement naturel classé. La commune sera accompagnée par le « Fonds de Dotation Tour d'Arces Patrimoine » dont les membres œuvrent avec constance et passion au côté des élus afin que ce lieu emblématique continue à s'inscrire dans l'histoire de notre village. Une plaque, aux noms des donateurs, sera apposée sur la tour et sera dévoilée lors d'une cérémonie dont la date reste à définir en raison de la crise sanitaire.



CHRISTIANE SCHEMEIL

Conseillère déléguée chargée de la préservation du patrimoine historique et du foncier agricole et forestier

URBANISME

RÉVISION DU PLU

Comme annoncé dans le programme politique de la nouvelle équipe municipale, l'un des grands dossiers de cette mandature sera la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette révision est nécessaire pour accompagner le développement de notre commune lors des 15 années à venir en termes d'urbanisme, d'aménagements, de déplacements et de paysages. Parce qu'une révision de PLU prend 3 à 4 ans pour aboutir, les élus ont planché dès cet été sur ce projet de longue haleine. Vous serez régulièrement informés de l'avancement du projet dans les prochains numéros du Lien.



SEPTEMBRE



JEUDI 3

CINÉTOILES

>19H30 Concert.

>21H30 Projection du film « Mia et le lion blanc » sur grand écran.

RDV dans le parc de la mairie.

SAMEDI 5 8H30 > 13H

FORUM DES ASSOCIATIONS

à l'Espace Agora.

DIMANCHE 6

8H30 > 17H

VIDE-GRENIERS

à l'Espace Agora. Organisé par le comité des fêtes en partenariat avec la mairie de Saint-Ismier.

LUNDI 14 > 15H

CINÉ SENIORS LUNDI

Espace Aragon.



MERCREDI 16 > MATIN

TOUR DE FRANCE 17^e ÉTAPE

Grenoble > Méribel
> Col de la Loze



SAMEDI 26 9H > 12H

BOURSE D'AUTOMNE

Dans la cour du RDC et au 1^{er} étage de Crèch'ndo.



DIMANCHE 27 > 8H30

CROSS DU MANIVAL

Inscription dès 8 h 30.

Du parvis de l'Espace Agora, départs du 6 km marche à 9 h 45, du 6 km et 12 km cross à 10 h, des courses des enfants à 11 h 45. **Sous réserve des conditions sanitaires.**

DU MARDI 29 SEPT.

AU MARDI 6 OCT.

TOUS LES JOURS

14H > 19H

11^e SALON DES PEINTRES ET SCULPTEURS DU GRÉSIVAUDAN

à l'Espace Agora sur le thème « Libre ». Les artistes, qui ont travaillé sur ce thème, dans cette période très particulière que nous connaissons, seront très heureux de vous accueillir et de partager avec vous leur passion. Entrée libre.



MERCREDI 30 10H30 > 12H

« LE TEMPS DES HISTOIRES »

Une heure de conte destinée aux jeunes enfants de 3 à 6 ans sur le thème des oiseaux (entrée libre et gratuite) à la médiathèque de l'Orangerie. Pour poursuivre, un atelier créatif avec l'artiste Karine REVELLIN.

OCTOBRE

LUNDI 12 > 15H

CINÉ SENIORS LUNDI

Espace Aragon.

VENDREDI 30 > 15H

« HALLOWEEN »

Animation municipale dans le parc de la mairie.



NOVEMBRE

LUNDI 9 > 15H

CINÉ SENIORS LUNDI

Espace Aragon.

DIMANCHE 15

9H > 15H

BOURSE AUX JOUETS

organisée par le comité des fêtes de Saint-Ismier, en partenariat avec la mairie. **Espace Agora.**



DU MARDI 23 NOV.

AU JEUDI 17 DÉC.

EXPOSITION « L'IMAGE DU TEMPS QUI PÂLIT »

10 photographies au polaroid par Christiane SINTÈS.

VERNISSAGE

Mardi 23 novembre à 18 h en médiathèque.

SAMEDI 5

8H30 > 12H30

TÉLÉTHON

Place de l'Église. De nombreuses animations, vente de gâteaux, d'objets artisanaux...



SAMEDI 12 9H > 17H

MARCHÉ DE NOËL

Centre village.

LUNDI 14 > 15H

CINÉ SENIORS LUNDI

Espace Aragon.

DÉCEMBRE



VENDREDI 18 > 20H CONCERT DE NOËL GOSPEL

à l'église de Saint-Ismier. Avec les chorales de l'Amzov dirigées par Charlotte MASSE NAVETTE. Entrée libre.